



AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Val-d'Or statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 5 février 2024, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or.

295, chemin du Lac Clair : Demande de dérogation mineure présentée par Géoposition Arpenteurs Géomètres inc., pour le compte de Claude Bouliane, visant à fixer à 4,0 m plutôt qu'à 2,50 m, comme le prescrit la réglementation, la marge latérale applicable au garage érigé sur la propriété connue comme étant le lot 5 459 886 du cadastre du Québec.

61, rue des Cèdres : Demande de dérogation mineure présentée par Philip Thiffault, visant à fixer respectivement à 0,37 m plutôt qu'à 6 m, ainsi qu'à 2 m plutôt qu'à 1,5 m, comme le prescrit la réglementation, la marge de recul avant applicable à une piscine creusée et la hauteur maximale de la clôture implantée en cour avant de la propriété connue comme étant le lot 2 548 054 du cadastre du Québec.

241, rue des Buissons : Demande de dérogation mineure présentée par Marc Périgny, visant à fixer respectivement à 4 m plutôt qu'à 13,20 m et à 5,6 m plutôt qu'à 10 m, comme le prescrit la réglementation, la marge de recul arrière et la marge de recul avant applicable au garage érigé sur la propriété connue comme étant le lot 3 000 638 du cadastre du Québec.

Dans l'éventualité où le conseil municipal acceptait ces demandes de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe et des affaires juridiques, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante: greffe.vd@ville.valdor.qc.ca au plus tard le vendredi précédant la séance, soit le 2 février 2024, à midi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 17 janvier 2024.

SIGNÉ

Christine Saillant
Assistante-greffière